
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 6 mars 2018, à compter de 20h00.

Sont présents :

Messieurs les conseillers Daniel Palardy, Claude Lacasse, Bruno Napert, Louis Tremblay et Patrick Keegan formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absence motivée du conseiller Ghislain Beauregard.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2018-03-33

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté tout y ajoutant un point au varia : proposition du conseiller Louis Tremblay.

ADOPTÉE

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2018.
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 6 février 2018 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) Dépôt de documents :
 - i) Bibliothèque – Dépôt du rapport annuel 2017
 - ii) Démission du concierge – Dépôt de son document
 - d) Fête nationale du Québec – « Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2018 »
 - e) Règlement n° 307 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Calixa-Lavallée – Adoption
 - f) Démission du concierge – Mesures à prendre concernant certaines tâches
 - g) Firme pour l'entretien ménager – Octroi du mandat
 - h) Chalet des loisirs – Emprunt temporaire
 - i) Remplacement du système d'alarme incendie – Soumission de Safety First
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Rapport du représentant

- b) Avis de motion – Projet de règlement n° 276-1 modifiant le règlement n° 276 concernant le lotissement afin d'assurer la concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC de Marguerite-d'Youville afin de revoir les dimensions minimales des lots à l'intérieur des corridors riverains
- c) Projet de règlement n° 276-1 modifiant le règlement n° 276 concernant le lotissement afin d'assurer la concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC de Marguerite-d'Youville afin de revoir les dimensions minimales des lots à l'intérieur des corridors riverains – Adoption du projet de règlement

9- ENVIRONNEMENT

- a) Rapport du représentant

10- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant

11- LOISIRS

- a) Rapport du représentant
- b) Motion de félicitations au Comité des loisirs et remerciements aux bénévoles à l'occasion de la Fête des neiges du 24 février 2018
- c) Motion de félicitations à Monsieur Bruno Napert à la préparation de la Fête des neiges du 24 février 2018

12- AUTRES DOSSIERS

- a) Brunch de la Saint-Valentin – Motion de félicitations et de remerciements
- b) Festival Jeunesse – Demande de participation financière au Festival jeunesse 2018
- c) Dénéigement de la borne sèche – Motion de remerciements

13- CORRESPONDANCE

14- Varia

- a) Proposition du conseiller Louis Tremblay – Drapeau au parc Calixa-Lavallée

15- PÉRIODE DE QUESTION

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2018 – ADOPTION

2018-03-34

Il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2018 tel que déposé.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) La directrice générale résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

2018-03-35

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de février 2018 au montant de 55 112.39 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 6 mars 2018 au montant de 55 112.39 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) Dépôt de documents

i) Bibliothèque – Dépôt du rapport annuel 2017

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport financier annuel 2017 de la bibliothèque.

ii) Démission du concierge – Dépôt de son document

Les membres du conseil prennent connaissance de la démission du concierge en date du 25 février 2018.

d) Fête nationale du Québec – « Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2018 »

2018-03-36

CONSIDÉRANT l'intention de la municipalité de poursuivre ses activités dans le cadre de la Fête nationale du Québec ;

CONSIDÉRANT qu'il existe le programme d'assistance financière aux célébrations locales 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

QUE la Municipalité de Calixa-Lavallée autorise la directrice générale à déposer une demande d'aide financière dans le cadre de la Fête nationale du Québec au niveau du « Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2018 ».

ADOPTÉE

e) Règlement n° 307 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Calixa-Lavallée – Adoption

2018-03-37

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

CONSIDÉRANT que les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, fait obligation aux municipalités d'adopter un Code d'éthique et de déontologie des élus avant le 1^{er} mars de l'année suivant l'année de la tenue d'une élection générale;

CONSIDÉRANT qu'une élection générale s'est tenue le 5 novembre 2017;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu une copie du règlement, déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion ainsi que la présentation du présent règlement a été donné lors de la séance du 6 février 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement n° 307 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Calixa-Lavallée.

ADOPTÉE

f) Démission du concierge – Mesures à prendre concernant certaines tâches

2018-03-38

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Michaël Boucher à titre de concierge ;

CONSIDÉRANT qu'une offre d'emploi a été publiée à travers la municipalité par feuille volante pour une période d'environ 2 semaines et qu'aucune candidature n'a été reçue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

DE prendre les services de Monsieur Pierre-Paul Jacques, rétroactivement au 26 février 2018, en ce qui a trait à l'enlèvement des bacs des différentes collectes, de monter et démonter la salle lors de l'assemblée du conseil mensuelle et occasionnellement à l'entretien ménager et ce rémunéré tel que le document déposé par la directrice générale.

ADOPTÉE

g) Firme pour l'entretien ménager – Octroi du mandat

2018-03-39

CONSIDÉRANT la démission de notre concierge le 25 février 2018 ;

CONSIDÉRANT le besoin de remplacer le concierge le plus rapidement possible et qu'aucune candidature n'a été reçue suite à notre appel d'offre ;

CONSIDÉRANT les différentes soumissions reçues suite aux rencontres faites par la directrice générale ;

CONSIDÉRANT le tableau estimatif préparé par la directrice générale pour fin de comparaison ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

D'OCTROYER le mandat d'entretien ménager à la firme Les Nettoyages Impeccables tel que soumissionné, pour la prochaine année et renouvelable selon entente entre les parties, à savoir :

- Ménage complet, 1 fois semaine : 100.00\$ plus taxes
- Ménage de la salle et cuisine : 60.00\$ plus taxes
- Le tout incluant produits de nettoyage et équipement.

ADOPTÉE

h) Chalet des loisirs – Emprunt temporaire

2018-03-40

CONSIDÉRANT que le MAMOT a approuvé le règlement d'emprunt n° 303 concernant la construction du chalet des loisirs en date du 15 mai 2017 ;

CONSIDÉRANT que l'article 1093.1 du Code municipal accorde à une municipalité le pouvoir de contracter un emprunt temporaire pour le paiement total ou partiel des dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu

QUE la municipalité de Calixa-Lavallée autorise un emprunt temporaire d'un montant n'excédant pas 198 062 \$ pour la construction du chalet des loisirs.

QUE cet emprunt soit contracté auprès de la Caisse Desjardins de Verchères au taux préférentiel canadien Desjardins, remboursable en capital lors du versement de l'aide financière dans le cadre du Fonds des petites collectivités du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec ainsi que du financement permanent du règlement n° 303 et les intérêts payables mensuellement.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Calixa-Lavallée, tous les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

i) Remplacement du système d'alarme incendie – Soumission de Safety First

2018-03-41

CONSIDÉRANT que notre système d'alarme incendie est utilisé au maximum de sa capacité ;

CONSIDÉRANT que nous devons relier le futur chalet des loisirs à notre système d'alarme central ;

CONSIDÉRANT que ce système nous permettra un meilleur contrôle des allées et venues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Patrick Keegan et unanimement résolu :

D'OCTROYER le contrat de remplacement du système d'alarme incendie tel que la soumission de Safety First pour un montant de 6 198.07 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Palardy mentionne qu'il n'y a rien à signaler.

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Patrick Keegan mentionne qu'il n'y a rien à signaler.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Le conseiller Ghislain Beauregard étant absent, monsieur le maire mentionne que l'on a débuté à boucher les nids-de-poule.

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport du représentant

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'aucune réunion ne s'est tenue le mois dernier et qu'une modification au règlement de lotissement débute au prochain point.

b) Avis de motion – Projet de règlement n° 276-1 modifiant le règlement n° 276 concernant le lotissement afin d'assurer la concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC de Marguerite-d'Youville afin de revoir les dimensions minimales des lots à l'intérieur des corridors riverains

2018-03-42

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Bruno Napert qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le projet de règlement n° 276-1 modifiant le règlement n° 276 concernant le lotissement. La présentation du projet en a été faite par le conseiller Bruno Napert.

c) Projet de règlement n° 276-1 modifiant le règlement n° 276 concernant le lotissement afin d'assurer la concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC de Marguerite-d'Youville afin de revoir les dimensions minimales des lots à l'intérieur des corridors riverains – Adoption du projet de règlement

2018-03-43

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite modifier une disposition du Règlement de lotissement (N°276) afin d'assurer la concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC de Marguerite-d'Youville ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion ainsi que sa présentation ont été donnés le 6 mars 2018;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation aura lieu le 3 avril 2018 à 19h45 à la salle communautaire de Calixa-Lavallée située au 771, chemin de la Beauce ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

D'ADOPTER le projet de règlement n° 276-1 modifiant le Règlement n° 276 concernant le lotissement.

ADOPTÉE

9- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Palardy mentionne qu'il n'y a rien à signaler.

10- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

Le conseiller Louis Tremblay rappelle que le souper spectacle aura lieu le 14 avril prochain, une publicité paraîtra dans le journal municipal d'avril.

11- LOISIRS

a) Rapport du représentant

Le conseiller Claude Lacasse adresse ses remerciements aux différents comités pour les activités tenues le mois dernier, il mentionne aussi qu'il y aura une soirée « jeux de sociétés » le 23 mars prochain à la bibliothèque.

b) Motion de félicitations au Comité des loisirs et remerciements aux bénévoles à l'occasion de la Fête des neiges du 24 février 2018

2018-03-44

CONSIDÉRANT le grand succès remporté par la Fête des neiges qui a eu lieu le 24 février dernier et le travail important que nécessite l'organisation de cette belle activité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL offre ses plus chaleureuses félicitations au Comité des loisirs qui a organisé cette fête et qu'il offre également ses sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont participé à la tenue de cette activité.

ADOPTÉE

c) Motion de félicitations à Monsieur Bruno Napert à la préparation de la Fête des neiges du 24 février 2018

2018-03-45

CONSIDÉRANT que Monsieur Bruno Napert a mis en place une montagne de neige pour fin de glissade ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL offre ses plus chaleureux remerciements à Monsieur Bruno Napert pour la confection de la méga glissade.

ADOPTÉE

12- AUTRES DOSSIERS

a) Brunch de la Saint-Valentin – Motion de félicitations et de remerciements

2018-03-46

CONSIDÉRANT le succès remporté par l'activité « Brunch de la Saint-Valentin » tenue le 11 février dernier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL offre ses plus chaleureuses félicitations au Comité organisateur pour l'organisation de cette activité et ses sincères remerciements aux bénévoles qui ont assuré le service et à la Pâtisserie de la Maison de Pierre pour son généreux apport.

ADOPTÉE

b) Festival Jeunesse – Demande de participation financière au Festival jeunesse 2018

2018-03-47

CONSIDÉRANT la demande faite par Festival Jeunesse pour une aide financière pour l'organisation de leur Festival jeunesse 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

DE VERSER au Festival Jeunesse 2018, un montant de cent dollars (100\$) dans leur plan de visibilité.

ADOPTÉE

c) Déneigement de la borne sèche – Motion de remerciements

2018-03-48

CONSIDÉRANT que Monsieur Daniel Palardy effectue le déneigement de la borne sèche gratuitement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL offre ses plus sincères remerciements à Monsieur Daniel Palardy pour effectuer le déneigement de la borne sèche.

ADOPTÉE

13- CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance particulière.

14-VARIA

a) Proposition du conseiller Louis Tremblay – Drapeau au parc Calixa-Lavallée

2018-03-49

Le conseiller Louis Tremblay a déposé une proposition en ce qui concerne la gestion de drapeaux au niveau du parc Calixa-Lavallée ;

Donc, sur proposition du conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Patrick Keegan, il est proposé d'aller de l'avant avec ladite proposition ;

Monsieur le maire demande le vote :

Résultat : 2 pour 3 contre

PROPOSITION REJETEE A LA MAJORITE DES CONSEILLERS

15- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

- On s'informe concernant l'avis de motion du règlement de lotissement n° 276 ;
- On demande la possibilité de faire balayer le chemin de la Beauce pour réduire la poussière émise par l'entrée juste à côté de l'édifice municipal ;
- Plusieurs questions et interrogations sont émises concernant le drapeau installé au parc Calixa-Lavallée ;
- On mentionne qu'une demande de subvention a déjà été faite dans le passé en ce qui a trait au parc Calixa-Lavallée ;
- On demande si les décisions prises au caucus sont publiques.

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-03-50

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu que la présente session soit levée à 21h10.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

L'assemblée est close.

Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Je, Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière